

## CONDITIONS PARTICULIERES DU SERVICE SILAE EXPENSE

### 1.1.Fonctions assurées

Mise à disposition d'un Service de déclaration, numérisation et validation des frais professionnels des Utilisateurs du Client Final depuis des applications mobiles ou depuis une application web.

L'accès au Service est ouvert à l'ensemble des Utilisateurs autorisés par le Client Final pour permettre le traitement et le contrôle des notes de frais. Après validation des notes de frais, les données sont exportables par le Client Final dans ses logiciels de comptabilité et de paie. Les justificatifs sont stockés sur la plateforme à des fins de contrôle a posteriori si nécessaire.

Les caractéristiques des services et fonctionnalités disponibles varient en fonction du type de formule souscrite par le Client Final.

De manière optionnelle, Silae met à disposition une option d'archivage électronique à valeur probante, certifiée conforme à la norme AFNOR NF Z 42-013 permettant au Client Final d'opposer à l'administration que les justificatifs numérisés via la plateforme Silae Note de frais sont archivés dans un système d'archivage électronique.

### 1.2.Conditions et paramétrage

Le Service Silae Expense est compatible en application web avec les dernières versions des navigateurs Google Chrome, Safari, Mozilla Firefox et Microsoft Edge, et compatible via ses applications mobiles avec les derniers systèmes d'exploitation Android et iOS.

Le Client Final est conscient des aléas techniques inhérents à internet et aux solutions logicielles ainsi que des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, Silae ne saurait être tenu pour responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements rencontrés lors de l'utilisation du Service Silae Expense.

Silae s'engage à mettre en place les mesures et contrôles raisonnables et adaptés afin de s'assurer que le Client Final puisse accéder et utiliser les applications concernées.

Le Client Final a la possibilité de paramétrer par lui-même le Service Silae Expense.

Le paramétrage fiscal et social, notamment les règles de déductibilité de la TVA, relève de la responsabilité pleine et entière du Client Final, à l'instar des opérations de paramétrage réalisées par le distributeur Silae, suivant les instructions du Client Final.

Silae ne saurait être tenue pour responsable de la non-conformité à la loi du fait des paramétrages demandés ou réalisés par le Client Final.

### 1.3. Formation des Utilisateurs

Silae recommande la formation des Utilisateurs du Client Final par le Distributeur. La formation des Administrateurs peut être réalisée à tout moment par le Distributeur et se fait à distance. Les objectifs de la formation sont d'accompagner les Administrateurs dans la prise en main et l'utilisation du Service Silae Expense.

Les frais de formation sont contenus dans la grille tarifaire en vigueur ou feront l'objet d'un devis et devront être acceptés lors de la Souscription au Service par le Client Final.

En cas de changement d'Administrateur, le Client Final est responsable de la transmission, au nouvel Administrateur, des bonnes pratiques d'utilisation du Service Silae Expense

Cependant, le Client Final pourra solliciter le distributeur à tout moment pour effectuer une formation de ce(s) nouvel(aux) Administrateur(s).

### 1.4. Facturation

Le prix de l'abonnement mensuel au Service Silae Expense est déterminé en fonction du nombre de collaborateurs actifs constaté sur la période mensuelle antérieure et en fonction des options souscrites par le Client Final lors de la Souscription (ex : archivage légal, paramétrage, formation, etc).

Est Utilisateur actif, tout Utilisateur qui effectue soit (i) au moins une dépense via les applications du Service Silae Expense (mobile, web, API, etc) dans le mois, soit (ii) au moins une mise en conformité en tant que vérificateur, soit (iii) au moins une validation en tant que manager soit (iv) au moins un export en tant qu'administrateur comptable ou paie.

Les frais de mise en place et de paramétrage ainsi que les frais correspondants aux options souscrites par le Client Final sont exigibles selon les modalités prévues à la Souscription.

Le prix des services ainsi que des consommations complémentaires peuvent faire l'objet d'une révision dans les conditions et modalités prévues au Contrat conclu avec le Distributeur.



L'ensemble des paiements des factures s'effectue dans les conditions et modalités définies au Contrat conclu avec le Distributeur.



Public |  Restreint |  Confidentiel |  Secret

Silae - 1330, avenue de la Lauzière, Europarc de Pichaury - 13290 Aix-en-Provence  
SAS Capital de 100 000€ R.C.S 523 020 287AIX